

Les services aux habitants en Pays d'Ouche

Note de Synthèse

Cette note présente une synthèse de l'étude réalisée entre octobre 2007 et janvier 2008, par Jean-Noël LESELLIER consultant pour le cabinet Access Etoile sur les services aux habitants en Pays d'Ouche.

Les services aux habitants : les services étudiés ont été les services à la personne et à domicile tels que définis par la loi Borloo du 25 juillet 2005, les services de santé et de soins, les services sociaux; les services postaux, les commerces itinérants, les services pour l'emploi, les services de solidarité et de voisinage, les services de formation, les services bancaires, les maisons de retraite et foyers logement, la garde collective d'enfants, la coiffure et l'esthétique .

La situation actuelle : L'ensemble des activités étudiées représente plus de 40% * de l'emploi total du Pays, soit 2291 emplois en équivalent temps plein ce qui est plus en emploi brut que l'emploi industriel qui est une tradition du Pays. Ces emplois se répartissent en 471 dans le champ du domicile et de la famille (ADMR, UNA, L'Aigle A.I., emplois directs par des particuliers, ACI développement, ASE, etc), 650 dans le domaine de la santé, 66 dans le social, 88 à la Poste, 5 en équivalent temps plein pour les commerces itinérants, 42 pour les services centrés sur l'emploi, 75 dans les banques et établissements financiers, 90 dans la coiffure, 141 dans les maisons de retraite et les foyers logement, 28 pour la garde collective d'enfants (Maison de la petite enfance de l'Aigle et CLSH), plus de 630 dans le domaine de la formation (Lycée Napoléon, les 4 collèges publics et privé, les écoles maternelles et primaires).

Le développement de ces services a accompagné l'évolution naturelle de la démographie (vieillesse de la population) et de l'emploi féminin mais n'a pas connu la très forte croissance que connaît le secteur à l'échelon national.

Les perspectives de développement : Une étude de la demande, réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 353 personnes représentatif de la population a fait apparaître une très forte demande non satisfaite mais solvable immédiatement pour environ 50%.

Cette demande serait susceptible de créer rapidement environ 95 emplois en équivalent temps plein (190 emplois à mi temps) s'il existait une offre connue pour y répondre, notamment pour le ménage et le repassage, le jardinage, l'aide informatique.

Si toute la demande était solvable, ce sont 200 ETP (400 emplois à mi-temps) qui pourraient être créés.

Les principaux obstacles à lever : L'offre de services est insuffisante en nombre et pas assez diversifiée, de plus elle n'est pas connue du public. Les grandes associations (UNA, ADMR), sont plutôt centrées sur les publics non solvables et leur offre « familles » est quasiment inconnue (2 entreprises seulement existent sur le secteur dans le domaine « Borloo » dont une aurait, tout récemment, cessé ses activités 8 mois après sa création suite à un impayé d'un client particulier).

Le niveau de formation et de compétences des salariés est très faible. L'offre de formation du lycée Napoléon ne s'est pas adaptée à l'évolution de l'emploi sur le Pays. Le Lycée n'a aucune formation commerciale et très peu de sections dans le domaine de la gestion et aucune dans le secteur médico sociale ou social ou para médical ou de services. C'est un point tout à fait crucial pour l'avenir du Pays.

Le CESU préfinancé qui est puissant moyen de solvabilisation de la demande n'est PAS DU TOUT utilisé par les employeurs du Pays. Un gros travail d'information est à faire sur ce point.

* voir le détail du calcul en page 19 du rapport = calcul en emploi brut non ramené en temps plein